

Ensemble Vivre Travailler Coopérer de Seine Saint Denis...

Saint Denis le 1 juin 2013

Jean Bellanger Président de EVTC

4 chemin des Poulies 93200 Saint Denis

A M le ministre des Affaires Etrangères

Monsieur Laurent Fabius

Monsieur le Ministre,

Président d'une association qui se préoccupe du mieux vivre ensemble des travailleurs immigrés et ancien responsable à la CGT du secteur immigration j'ai été alerté des difficultés que rencontrent nos amis Mauritaniens pour participer au recensement qui s'effectuera bientôt dans leur Pays.

Vous connaissez mieux que moi, Monsieur le ministre, l'enjeu d'un tel scrutin, si une partie de la population mauritanienne notamment celle d'origine de l'Afrique subsaharienne ne peut être recensée le déséquilibre en défaveur de la population noire ira en s'accroissant. Or, vous le savez, c'est justement cette population qui émigre particulièrement en Europe (France et Allemagne) et dans les pays du golf notamment le Qatar et l'Arabie Saoudite pays où leurs cartes de séjours ainsi que leurs passeports sont souvent retirés dès l'atterrissage à l'aéroport ... Ainsi ces pays qui les « accueillent » veillent à la sécurité de ces migrants devenus dociles et du même coup.... leurs riches employeurs sont tranquilles.

Je sais, Monsieur le Ministre, que ce n'est pas ce que cherche le gouvernement socialiste auquel vous appartenez. Toutefois je me permets d'attirer votre attention sur l'inquiétude de nos amis immigrés mauritaniens qui, en France et en Europe, ne peuvent pas prendre part au vote qui concerne le recensement de leur Pays. C'est en partie de ce « recensement » dont dépend l'équilibre démographique et en quelque sorte... la justice sociale...Monsieur Laurent Fabius bien avant d'être ministre des affaires étrangères vous connaissiez la situation. C'est donc pour nous une chance de vous trouver à ce poste dans ce gouvernement qui se préoccupe peu de l'immigration.

Nous partageons dans notre association le point de vue de la Centrale Syndicale de Travailleurs de Mauritanie (C.G.T.M.) qui précise : *« Le droit de tout citoyen de disposer d'un état-civil viable est reconnu par la Constitution et ne doit pas être violé ou empêché par un acte administratif d'une autorité étrangère comme la carte de Séjour ».*

Nous partageons également le point de vue de l'organisation des travailleurs Mauritaniens en France (OTMF) qui conteste dans son principe l'argumentaire de la présidence Mauritanienne : **« on ne peut admettre que les Autorités de notre pays se fondent sur une pièce établie par une Autorité étrangère, en l'occurrence "la carte de séjour" pour établir la preuve de la nationalité mauritanienne d'un candidat au recensement sur le territoire mauritanien, puisque le recensement a lieu dans les locaux de l'Ambassade de Mauritanie qui est un territoire mauritanien en vertu des conventions internationales ».**

Les travailleurs mauritaniens sont obligés de s'expatriés pour gagner leur vie et celle de leur famille...Vous le savez Monsieur le Ministre, en quittant leurs pays, les travailleurs immigrés ne perdent pas pour autant leurs droits civiques du pays d'origine. En se comportant comme certains pays du golfe dont je viens de faire mention, la France, dit pays de "droits de l'homme" se déshonorerait. Notre association EVTC qui compte parmi ses membres de nombreux immigrés et des citoyens Français autochtones apporte son soutien aux Travailleurs mauritaniens immigrés en France, particulièrement à **M BOUBOU SOUMARE responsable de la « coordination des foyers de Plaine Commune » à Saint Denis**. Ce responsable de mes amis a informé les résidents des foyers et résidences sociales ADOMA, AFTAM et ADEF de cette grave injustice qui atteint leurs camarades mauritaniens. Notre association se félicite de la mobilisation de l'union locale CGT de saint Denis, de l'implication de son Maire, Didier Paillard, membre du Front de Gauche, de la sensibilisation du MRAP national et de la ligue des droits de l'homme qui organisent avec quelques syndicats une conférence de presse pour informer les média Radios et Télévisions françaises qui restent très silencieuse...et comme si elles étaient aux ordres du pouvoir comme nous l'avons connu hélas il y a quelques années ...

Nous saluons l'initiative de l'association **« Mieux vivre ensemble dans le quartier Dauphine (75.116) »** où siège l'ambassade de Mauritanie qui s'est adressé directement à vous, **Monsieur Laurent Fabius, ministre des Affaires Etrangères le 27 mai 2013**. Peut être n'interviennent ils pas pour les mêmes motifs que nous, mais nous les rejoignons quand ils écrivent « ces opérations de recensement sont... très mal conduites » Notre association prend position également pour interpeler les élus français, particulièrement notre gouvernement plus souvent **prompt à réprimer les travailleurs immigrés qu'à les soutenir dans leurs droits**. Je sais Monsieur le Ministre que ce n'est pas votre cas aussi j'espère pouvoir annoncer à mes amis que le gouvernement français peut être respectueux du droit des peuples si humbles soient ces peuples et leurs représentants, Monsieur le Ministre je vous remercie de votre attention.

Jean Bellanger président d'EVTC membre de l'institut d'histoire de la CGT¹

Fait à Saint Denis par les membres d'EVTC, 11 rue Genin Saint Denis 93210 Réunis au cours de leur assemblée mensuelle le 1^{er} juin 2013

¹Jean Bellanger est l'auteur de « Combat de métallos » la défense de la Machine Outil à Saint Denis paru aux éditions de l'atelier en janvier 2013

Pour toute correspondance : Jean Bellanger Président d'EVTC evtjb6@wanadoo.fr